

BULLETIN MUNICIPAL

Saint L  ger sur D  une



D  CEMBRE 2009



e Mot du Maire

Fortement impliqué dans ses projets, le Conseil Municipal souhaite pouvoir honorer les engagements énoncés dans sa profession de foi d'avril 2008.

Même si aujourd'hui, les financements de nos partenaires d'hier ne sont pas tous au rendez vous, des travaux seront réalisés dès les premiers beaux jours. Le développement durable, les économies d'énergie, le social sont en ce moment des priorités. Dès le début de 2009, nous avons voulu regarder dans cette direction.

Depuis plusieurs années nous agissons pour que notre commune se développe pour ne pas subir, mais au contraire pour assurer son avenir.

C'est l'esprit d'équipe qui nous anime et qui nous permet d'avancer.

Je vous souhaite une bonne année 2010 et vous donne rendez-vous le samedi 9 janvier, 19 heures à la salle Pierre Chamagne où le conseil municipal, comme à l'accoutumée, vous présentera ses vœux.



Le Maire
Daniel LERICHE



Les investissements de l'année 2009

1. Lancement d'études préalables aux investissements

- diagnostic des réseaux d'assainissement
- audit énergétique de la salle polyvalente
- étude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques

2. Travaux de rénovation et d'entretien du patrimoine communal

- Chauffage de l'immeuble communal sis 19 et 21 rue du Port : la chaudière au fioul desservant l'ensemble du bâtiment présentant des risques inhérents à sa vétusté, a été remplacée par une chaudière à gaz. Montant des travaux : 6 595 € TTC
- Travaux sur réseaux : conjointement aux travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité réalisés par le SYDESL *, la commune procède actuellement à l'effacement du réseau aérien Télécom et au renouvellement de l'éclairage public, rue des Joncs Salés et rue du 8 mai 1945. Montant des travaux à la charge de la commune : 52 989 €. La rénovation de la voirie sera programmée à l'achèvement de ces chantiers.

* Syndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire (syndicat regroupant un grand nombre de communes du département de Saône-et-Loire et exerçant la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public de la distribution et de la fourniture d'électricité).



Les fils qui vont disparaître

3. Equipements

- Ecole numérique rurale – installation décembre 2009

La commune a décidé de procéder au renouvellement des ordinateurs de l'école dans le cadre du plan d'équipement numérique des écoles rurales, lancé par l'Etat. Ce matériel, subventionné à hauteur de 9 000 €, comprend :

- une classe mobile de 10 ordinateurs portables,
- une imprimante laser,
- un tableau blanc interactif,
- une armoire de rangement sécurisée avec système de charge automatique,
- un vidéo projecteur,
- des séances de formation à destination des enseignantes.

Grâce à cette opportunité financière, l'école est ainsi dotée d'un outil pédagogique et de motivation performant.

- Acquisition de mobiliers scolaires : suite à l'ouverture d'une nouvelle classe élémentaire, il a été procédé à l'acquisition de mobilier scolaire pour un montant de 5 738 € TTC.



es projets de l'année 2010

Un nouveau lotissement

Poursuivant son effort de construction en vue de son développement, la commune s'est rendue acquéreur de terrains à bâtir sous forme d'ensemble, aux lieux-dits « la Gatosse » et « la Mouillée ».

Un nouveau lotissement verra donc le jour dans le prolongement du Clos des Joncs Salés.

10 lots d'une superficie moyenne d'environ 900 m² seront viabilisés et proposés à la vente dans les prochains mois. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.



Salle polyvalente

La construction de la salle polyvalente réalisée en 1980 répond aux technologies, matériaux et matériels utilisés à cette époque.

Avec 30 années d'exploitation, l'usure du temps a profondément altéré l'ensemble. Les signes de sa vétusté avec ses conséquences sont clairement établis :

- les dégâts causés à la toiture en « shingle » par la mini-tornade de la nuit du 24 juin dernier ont mis en évidence la friabilité de celle-ci et celle de son support fait de bois aggloméré devenu poreux. De fait, il est permis de dire que dorénavant, il n'est plus possible d'intervenir sur le toit en raison du danger encouru.
- l'augmentation constante des dépenses de fonctionnement et d'entretien due, pour la plus grande part, au matériel de chauffage (chaudière à mazout obsolète, grosse consommatrice d'énergie).

C'est pourquoi, compte tenu de ces constatations et des conclusions concordantes de l'audit énergétique réalisé cet été, le Conseil Municipal a engagé deux démarches :

- la première, en vue de l'installation d'une nouvelle chaudière, à condensation et fonctionnant au gaz,
- la seconde, dans le but de choisir l'architecte dont le mandat est de fournir une étude pertinente pour la remise en état de la salle polyvalente.

La réalisation du projet se fera par étapes en ayant recours aux nouvelles technologies liées au développement durable et aux énergies renouvelables (ex. : la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture).



Assainissement quartiers du Reulet et de la Savoye.

S'appuyant sur le zonage d'assainissement réalisé en 2001 et sur le diagnostic des réseaux existants réalisé le premier semestre 2009, le conseil municipal a décidé d'une part, de raccorder le quartier de la Savoye au réseau d'assainissement séparatif (pose de 700 mètres de canalisation, de 16 regards de visite et de 28 branchements particuliers), d'autre part, de réhabiliter 116 m de canalisation défectueuse et une trentaine de branchements dans la rue du Reulet.

Les travaux dont le montant est estimé à 358 800 € TTC seront exécutés au cours du premier semestre 2010.

Accessibilité

De par la loi, un plan de mise en accessibilité de la voirie communale et des bâtiments publics doit être établi dans chaque commune. Ce plan fixe notamment les dispositions susceptibles de rendre les espaces publics accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Le conseil municipal a donc décidé d'engager une étude en vue d'établir ce document et de procéder au choix d'un prestataire. A cet effet, un groupe de travail chargé du suivi de cette étude a été constitué lors de la réunion du 23 novembre 2009. Ce groupe comprendra des membres de la commission de voirie et de personnes handicapées ou à mobilité réduite

RÉALISATION EXTRA-COMMUNALE

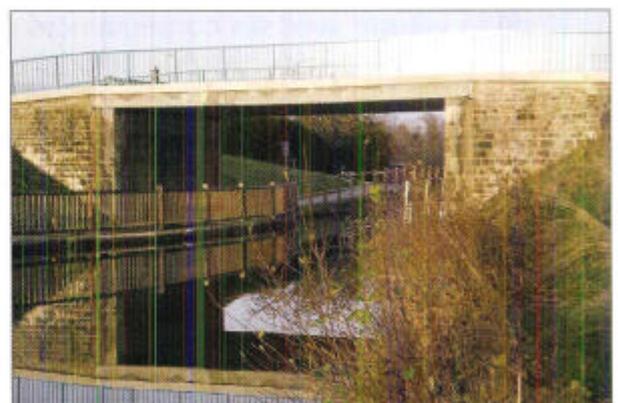
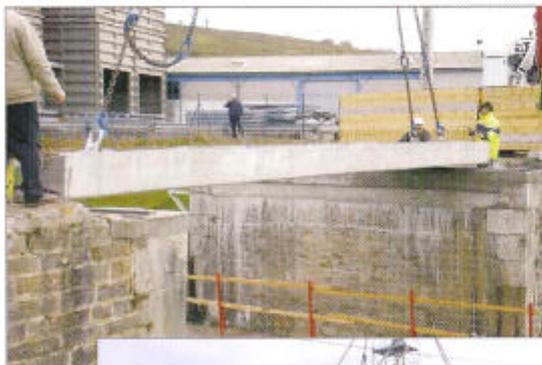
Le pont de la « Gruyère » sur le Canal du Centre, en très mauvais état, représentait un réel danger, pour les piétons en particulier. Il vient d'être entièrement rénové. L'opération a été décidée et financée par le Conseil Général de Saône-et-Loire.

Il est à signaler que la municipalité avait sollicité la consolidation de cet ouvrage en juillet 2005 afin de sécuriser le circuit pédestre Voie Verte/RD 974/passarelle.

C'est chose faite, le parcours est bouclé.

La commune tient à remercier tous les acteurs qui sont intervenus dans cette réalisation.

Pendant les travaux



Après les travaux



a commune et les syndicats

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT de la DHEUNE

La commune de Saint Léger sur Dheune dans le cadre de la communauté de communes Entre Monts et Dheune a intégré le Syndicat en début 2008

Contexte Réglementaire

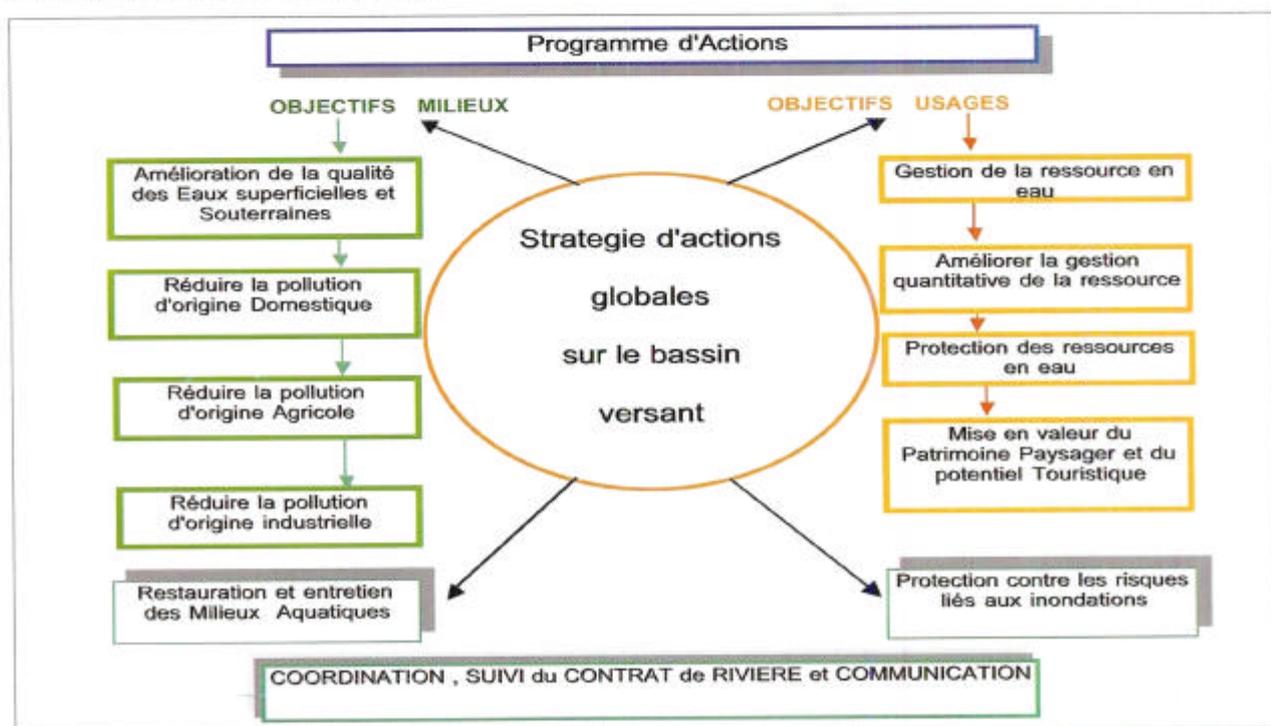
Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau.

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique. (art. L215-14 du Code de l'Environnement).

Conformément à l'art L221-7 du Code de l'Environnement, les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que les syndicats mixtes créés en application de l'art L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales sont habilités à utiliser les articles L.151-36 à L.151-40 du code rural pour entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux et visant :

- 1° l'aménagement d'un bassin
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau.
- 3° L'approvisionnement en eau.
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement
- 5° La défense contre les inondations.
- 6° La lutte contre la pollution.
- 7° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques
- 8° La protection et la restauration des eaux superficielles et souterraines.....

LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT de LA DHEUNE a mis en place un plan pluriannuel dans un projet d'intérêt général (D.I.G) sur 5 ans. Ce programme sera mis en œuvre entre 2009 et 2013 et portera sur l'amélioration des écoulements, l'enlèvement d'embâcles, l'aménagement des berges, l'enlèvement de certains arbres morts, l'élagage et le nettoyage, la plantation d'arbres et arbustes...





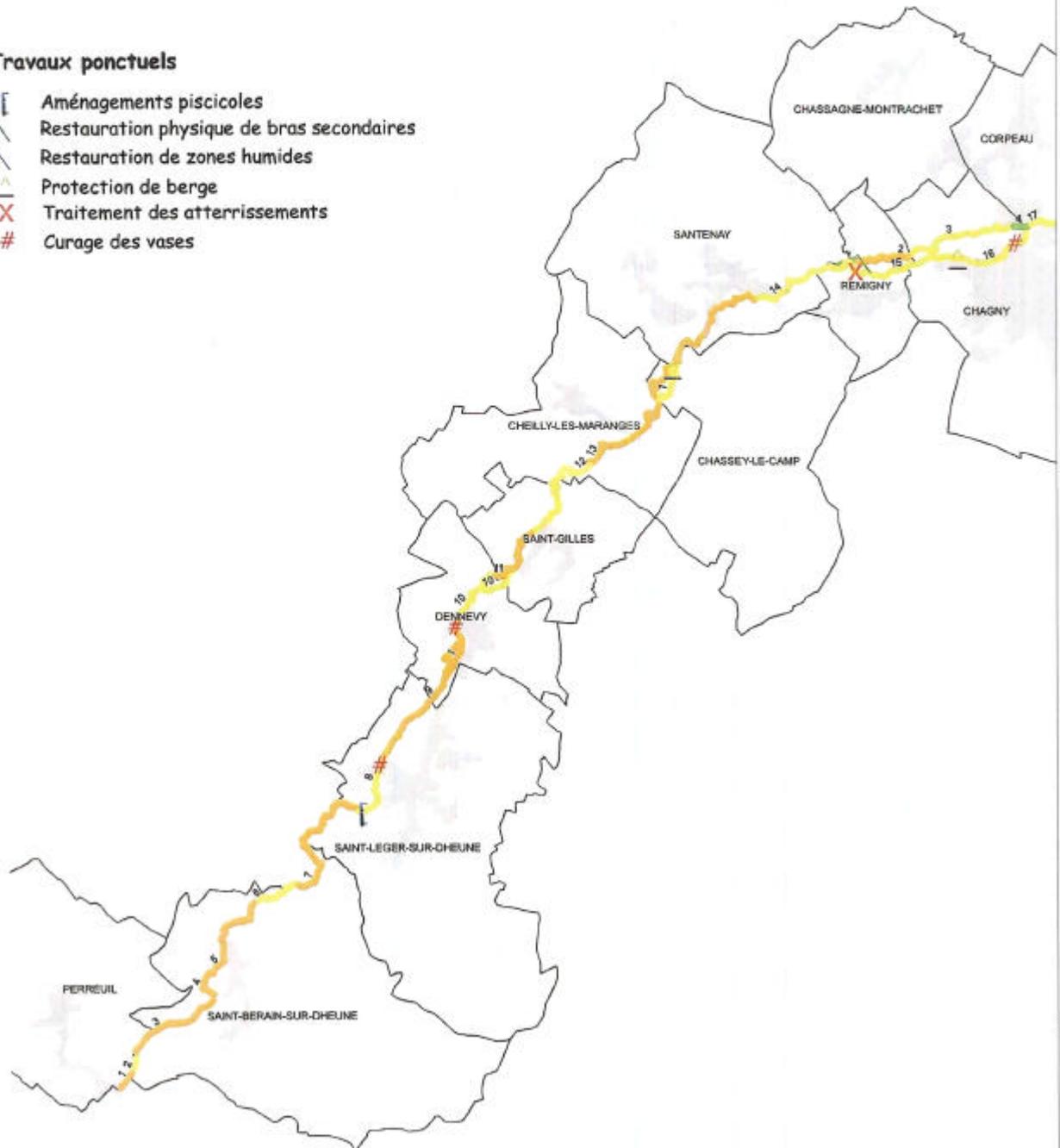
TRAVAUX DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN

Traitement sélectif de la ripisylve et gestion des embâcles

- Niveau 1 / Absence de travaux ou traitement sélectif de la ripisylve et gestion des embâcles très limités
- Niveau 2 / Traitement sélectif de la ripisylve et gestion des embâcles peu à moyennement importants
- Niveau 3 / Traitement sélectif de la ripisylve et gestion des embâcles moyennement importants

Travaux ponctuels

- [Aménagements piscicoles
- \ Restauration physique de bras secondaires
- \ Restauration de zones humides
- △ Protection de berge
- X Traitement des atterrissements
- # Curage des vases



0 1 300 2 500 Mètres



Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Dheune

L'EAU DU ROBINET QUE VOUS BUVEZ. LE SAVIEZ-VOUS ?

Le captage

L'eau du robinet que vous buvez, est pompée dans la nappe alluviale de la Dheune et dans les calcaires profonds, par l'intermédiaire de 2 puits, et 5 forages sur la commune de Remigny. L'eau puisée à près de 30m, subit un traitement de décarbonatation à la chaux, coagulation pour éliminer le fer et le manganèse, injection de CO₂ pour remise à l'équilibre calco-carbonique, filtration sur charbon actif pour éliminer les pesticides. Elle est enfin désinfectée par injection de chlore.

Il convient de noter que des périmètres de protection des ressources en eau sont en cours d'établissement (code de la santé publique).

La capacité de production

Les forages de la station de Remigny peuvent atteindre 2 400 m³/jour. Toutefois, le volume moyen distribué est d'environ 1 000 m³/jour. Ceci laisse à penser que le SIE de la vallée de la Dheune, pourrait doubler le nombre d'abonnés sans aucun problème.

L'organisation administrative

Le Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de la Vallée de la Dheune, regroupe les communes de Aluze, Bouzeron, Chamilly, Charrecey, Chassey-le-Camp, Cheilly-les-Maranges, Dennevy, Remigny, Saint Bérain-sur-Dheune, Saint Gilles et Saint Léger-sur-Dheune.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux (SIE) de la Vallée de la Dheune dont la compétence est la distribution de l'eau potable, regroupe les communes de Aluze, Bouzeron, Chamilly, Charrecey, Chassey-le-Camp, Cheilly-les-Maranges, Dennevy, Remigny, Saint Bérain-sur-Dheune, Saint Gilles et Saint Léger-sur-Dheune.

Chaque commune a désigné 2 représentants au conseil d'administration du SIE, dont le siège est situé à Saint Léger-sur-Dheune.

L'organisation administrative

Le SIE de la Vallée de la Dheune, a décidé de confier le service de l'eau potable en affermage. Le délégataire est la Société VEOLIA-EAU, agence de Saône-et-Loire basée à Montceau-les-Mines.

➔ Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations confiées à la Société Véolia, dans le cadre du contrat sont les suivantes :

- ❖ Gestion du service (application du règlement de service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relevé des compteurs).
- ❖ Gestion des abonnés (accueil des usagers, facturation, traitement des doléances clients...).
- ❖ Mise en service (branchements).
- ❖ Entretien (voiries d'accès aux ouvrages, ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie-civil).
- ❖ Renouvellement (des branchements, canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques).
- ❖ Prestations particulières comme le traitement des boues de la station de Remigny.



➔ outre sa qualité de décideur, le SIE doit prendre en charge le renouvellement de la voirie, des canalisations, des forages, des ouvrages de traitement et du génie-civil (montant de l'investissement 2009 : 104 486).

Cet article est le premier d'une série que vous suivrez à travers le bulletin de la commune.

Prochainement nous évoquerons le réseau du SIE, la qualité de l'eau, son prix, le schéma directeur associé et bien d'autres informations.

LA VIE COMMUNALE

Les marchés d'été

Les vendredis 10 juillet et 14 août, deux marchés nocturnes se sont tenus sur le port de plaisance. Les Lédégariens et les touristes ont pu goûter et acheter des produits locaux dans une ambiance de vacances : charcuterie et salaisons, fromage de chèvre, pain biologique, confitures, miel. Ils ont dégusté également, avec modération bien sûr, des vins de la région et une bière artisanale. Le beau temps était de la partie et les tables installées sous les arbres ont permis de profiter pleinement de cette soirée estivale.



La commission communale du marché, constatant le succès rencontré par ces soirées et la satisfaction des producteurs, envisage de renouveler ces animations.



Du nouveau à St Léger

« **Le Salon** » - 5 rue du Lieutenant Chauveau
Mme Fourcade Annette – tél : 03.85.46.17.70.

Venue des vertes plaines irlandaises, cette jeune maman de trois enfants, après avoir exercé à Londres et à Paris, a ouvert un salon d'esthétique à Saint Léger afin de se rapprocher de sa famille. Ambiance « cosy », accueil convivial, couleurs chaudes font de ce salon un endroit propice à la détente et aux soins du corps.

Bien connu de Saint Léger puisque sa famille vit parmi nous depuis de nombreuses années, et que son père a géré une entreprise de maçonnerie, **Xavier Guillin** a décidé de franchir le pas et de s'installer à son tour comme **plombier** à St Léger

Xavier
GUILLIN
plomberie - chauffage
réparation - entretien
5 rue du reulet - 71510 - St Léger-sur-Dheune
Tél: 06 09 80 50 99



Centre de Première Intervention

Depuis 1946, date de la création du Centre de Première Intervention (CPI), les sapeurs-pompiers volontaires de Saint-Léger sont aux côtés de la population, assurant, entre autres :

- le secours à personnes
- les accidents de la circulation
- la lutte contre les incendies et les catastrophes naturelles (inondations, tempêtes, orages...)
- les destructions d'insectes
- les sauvetages d'animaux (sauvages ou domestiques)



Actuellement, 17 sapeurs-pompiers (hommes et femmes) composent ce corps communal, disponibles et formés pour intervenir 7 j/7 et 24h/24 dans toutes les situations. Au 30 novembre 2009, 84 interventions ont déjà été réalisées sur notre commune, seuls, ou aux côtés du Centre de Secours de Couches auquel nous sommes rattachés.

Par ailleurs, notre Centre organise régulièrement des sessions d'AFPS (brevet de secourisme).

Alors, si vous avez plus de 16 ans et êtes intéressé par l'activité de sapeur-pompier et par l'un des derniers véritables engagements citoyens, n'hésitez pas à contacter le CPI ou un pompier de votre connaissance ; vous en connaissez sûrement, c'est bien souvent votre voisin (ou votre voisine), il est comme tout le monde, il est courageux, certes, mais ce n'est pas un héros, c'est un technicien formé aux techniques actuelles d'incendies et de secours et avant tout dévoué aux autres.

*Le Chef de Centre
Damien BONDOUX*

Contact : Centre de Première Intervention
ZA Le Colombier – 71510 Saint-Léger sur Dheune
Tel/Fax : 03 85 45 47 12
Mail : cpisaintleger@wanadoo.fr
Plus d'info sur notre site internet : www.pompier-saint-leger.fr





e Centre de Loisirs

Mis à part ses compétences obligatoires (charge des écoles, ...), la commune a la faculté de mettre en place des **services facultatifs**.

Ainsi, souhaitant favoriser l'installation de jeunes et nouveaux foyers sur la commune, elle a ouvert **en janvier 2000 un centre de loisirs avec garderie périscolaire et restaurant scolaire**. Aujourd'hui, cette structure atteint sa pleine capacité de fonctionnement :

- 20 à 30 enfants par jour accueillis en garderie matin et soir
- 40 enfants par jour durant le mois de juillet
- 15 à 20 enfants par jour durant les petites vacances
- 50 à 60 repas servis par jour

Une équipe d'animation de 3 agents permanents (2 à temps complet, 1 à mi-temps) assure l'encadrement des enfants. Cette équipe est complétée des 2 agents de l'école maternelle et de 1 à 2 agents contractuels durant les vacances scolaires. **Une cuisinière** (26 heures hebdomadaires) et **un agent d'entretien** (20 heures hebdomadaires) assurent les autres services.

Le centre de loisirs est déclaré obligatoirement auprès de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports. Il est soumis à une réglementation spécifique : règles d'encadrement et de qualification,....

La structure fonctionne avec un **budget** de fonctionnement de 140 000 € (72 % de charges de personnel ; 28 % de charges à caractère général) alimenté à hauteur de 50 % par le budget général de la commune.

Les activités en image



1 journée au cirque



1 journée pêche



Balade à Uchon



Journée acrobranche



Complices



Les jeux



En direction de la piscine



Autrefois...



Séjour « les Gorges du Tarn »



École Primaire

Maternelle ☎ 03 85 45 37 83 / Élémentaire ☎ 03 85 45 43 95



A la rentrée 2009, l'école compte 8 classes :
3 dans le bâtiment maternelle
et 5 dans le bâtiment élémentaire.



182 élèves

Mmes MATHEY et BOMONT	24PS + 1MS
Mmes BOUTONNAT-TOUILLION et PITOL-BELIN	24 MS
Mme DROST	19 GS
Mmes VAUCHEY et GILLET	13 CP + 10 CE1
Mme ROLLAND	14 CP + 11 CE1
Mme REBILLARD	25 CE2
Mlle DRAIN	22 CM1
Mme SILLY	19 CM2

LES VENDANGES



Les élèves s'invitent aux vendanges et « grappillent » dans les vignes de St léger !!



Au travail les petites mains !!!

CLASSE DES PETITS



Une escargotière en classe !!
Les maîtresses vont nous apprendre à nous en occuper.

Prêts à croquer ! Croquelivres, c'est parti

Comme chaque année, les élèves de maternelle partent pour le voyage-lecture que l'association Livalire organise avec la bibliothèque municipale.



L'astronomie s'invite à l'école à l'occasion de la semaine de la science !



Voici nos petits jardiniers en herbe dans le jardin potager de l'école !



Interventions proposées et financées par la communauté de communes entre Mont et Dheune



CLASSES CM1 ET CM2

Les animations s'adressent aux classes de CM1 et CM2 réparties sur le bassin versant de la Dheune.

Le module "classes d'eau" est composé de 3 demi-journées d'intervention en classe et/ou sur le terrain.

Le programme de sensibilisation des scolaires inscrit au volet F du contrat de rivière Dheune permet aux enfants de :

Définir la notion de bassin versant en soulignant la nécessité pour les habitants d'un même "pays de l'eau" d'être solidaires.

Découvrir que la rivière est un milieu de vie.

Prendre conscience de l'importance de l'eau dans la vie quotidienne.

Comprendre l'intérêt de protéger et restaurer les milieux aquatiques.

Présenter les réflexions et les actions engagées dans le cadre du contrat de rivière.

Les élèves ont proposé à Monsieur le Maire de tenir une réunion publique autour des thèmes suivants :

- L'eau et les pollutions.
- Les milieux aquatiques remarquables.

Cette réunion publique aura lieu en 2010 à St léger-sur-Dheune!



Stages adolescents juillet 2009

Quarante deux adolescents de 12 ans à 16 ans ont participé aux stages d'été organisés par la commune en partenariat avec la communauté de communes « entre Monts et Dheune » (CCMD).

Ces ados, originaires des communes membres de la CCMD, ont pu ainsi s'exercer :

- au tennis du 6 au 10 juillet (débutants) et du 20 au 24 juillet (confirmés)
- au tennis de table du 20 au 24 juillet
- au VTT du 15 au 17 juillet
- au dessin du 15 au 17 juillet. Venez découvrir leur chef d'œuvre, aire de loisirs derrière la mairie (cf photo)
- à des activités sportives multiples (volley, VTT.....) du 27 au 31 juillet

S'initier au slam poésie du 6 au 10 juillet

Un minibus loué pour l'occasion transportait les enfants sur les différents sites.

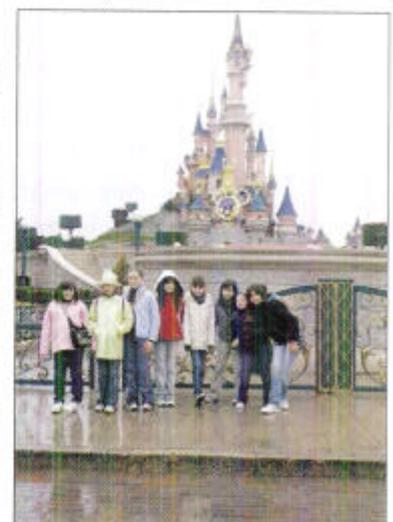


Voyage à Disneyland

Tous les deux ans, la municipalité organise un voyage à Disneyland pour les enfants de CM2.

C'est au petit matin du 7 avril que les trente huit enfants et leurs accompagnateurs ont pris place dans le bus qui les a conduits à la gare TGV pour Marne le Vallée. Après un solide petit déjeuner offert par l'APE, le groupe s'est dirigé vers le parc : de Main Street à Adventureland en passant par le Far West légendaire, le train de la mine, le manoir fantôme, Fantasyland sans oublier Space Mountain...

Et même si le soleil n'était pas vraiment au rendez-vous, la pluie n'a pas réussi à entamer l'enthousiasme des petits et des grands qui ont profité au maximum de cette journée





Bibliothèque municipale

La Bibliothèque Municipale et son équipe de bénévoles ont fait leur rentrée en préparant la conférence « économies d'énergie, énergies renouvelables et habitat » qui a eu lieu le 25 septembre, salle de la mairie.

Au cours de son exposé, le conseiller de l'Espace INFO>ENERGIE du CAUE de Montceau a mis l'accent sur les problèmes énergétiques posés par l'habitat puis a donné des informations ayant comme objectif, la maîtrise de l'énergie et plus particulièrement sur la conception bioclimatique de la maison. Des livres sur ce thème sont présents sur les rayons de la bibliothèque.



Le 20 novembre, salle de la mairie, le Collectif Impulsions, collectif de création et d'animation poétiques en Bourgogne, a proposé son spectacle « A l'heure des poules ». Les enfants étaient venus nombreux écouter les histoires de « la Clarisse »

En décembre commence le nouveau voyage-lecture « Croquelivres », en direction des petits gourmands des écoles et du Centre de Loisirs qui, par la découverte d'ouvrages de qualité, partageront le plaisir de la lecture avec les enseignants et les parents.

Nous accueillons les lecteurs les mardis, mercredis et samedis de 10h à 12h et les mardis après-midi de 16h30 à 18h30. L'inscription est toujours de 2 pour un an et gratuite pour les jeunes jusqu'à 16 ans inclus. Les lecteurs peuvent emprunter 4 ouvrages pour une durée de 3 semaines.

Il y a toujours la possibilité de demander, par notre intermédiaire, des livres à la bibliothèque de Saône et Loire et de consulter internet sur un poste dévolu à cet usage (demander le règlement à la bibliothèque).



Et toujours des animations en direction de Centre de Loisirs et des classes des écoles élémentaire et maternelle : littérature francophone, fonds documentaire sur l'astronomie, etc...



Le 50^{ème} banquet des Anciens

UNE SURPRISE POUR LE DESSERT

La salle Pierre Chamagne parfaitement décorée pour l'occasion accueillait les 130 convives pour la 50^{ème} édition du banquet des 70 ans et plus de la commune.

Le Maire, Monsieur Daniel LERICHE, ouvrait les agapes par le mot de bienvenue. Le repas offert par la commune et servi par les membres du Comité des Fêtes et quelques élus réunissait nos anciens dans la bonne humeur.



Au moment du dessert, une surprise attendait les participants : Miss Bourgogne 2009, nouvellement élue, arrière-petite-fille de Monsieur André TOURNAY, était venue honorer de sa présence cette manifestation. Jenna TOURNAY couronnée et ceinte de son écharpe, s'est gentiment prêtée à la séance de photos dédiées auprès de tous les invités.

C'est dans cette ambiance que Monsieur le Maire félicitait les doyens de l'assemblée, Madame Yvonne PONSOT, 99 ans, et Monsieur André TOURNAY, 95 ans.

C'est en musique et en danse que l'ambiance chaleureuse dura jusqu'au soir.



C'est avec émotion et fierté qu'une petite délégation du Conseil municipal s'est rendue à la Maison de retraite de Couches le 30 avril dernier pour fêter les 100 ans de Monsieur Vernaud.

Adrien Vernaud né le 18 avril 1909 au Creusot, épouse Marie Alice Beaujard le 21 novembre 1936. De cette union, sont nés deux garçons : Robert et Georges.

Après avoir exercé à la Tuilerie d'Ecuisses, puis aux Forges de Perreuil, il termine sa carrière aux usines Schneider.

C'est en présence de ses deux fils, leurs épouses et d'un de ses petits fils qu'Adrien Vernaud a soufflé ses 100 bougies sous les applaudissements de l'ensemble des résidents et du personnel de l'EHPAD.

Parmi tous les cadeaux qu'il a reçus c'est selon ses dires, la médaille de Saint Léger offerte par M. Leriche qui l'a le plus touché.





Etat Civil 2009

(selon actes reçus en mairie au 24 novembre 2009)

Naissances

A.C.--BONNEFOY Jonas	22 juillet 2009
BADEY Marie	10 novembre 2009
BRUYAS Teiana Désirée	23 août 2009
DE ALMEIDA Mathias	24 août 2009
DEMAIZIERE Kiliane Paul Jean-Louis	6 octobre 2009
DEVESVRE Anaële Corinne Virginie	6 septembre 2009
DURAND Hugo Marc Norbert	5 août 2009
FRANÇOIS Quentin Bernard Christian	1er novembre 2009
GROUSSIN Léontine Maxella	27 février 2009
LAGROT Noan Germain	25 mars 2009
LENIEF Louna Isabelle Alice	17 août 2009
LOVILLE Malycia	30 août 2009
MARTIN Lilou Nicole Sylvie	30 avril 2009
MELIN Julian Christian	16 janvier 2009
NOËL Antoine Vincent Robert	6 janvier 2009
PEULSON Maèva Noémie Ludivine	19 avril 2009
TABOUREAU--TRIBOLET Mathis	3 mars 2009

Mariages

AUGUSTE Guillaume et LEUREAUD Carole	4 juillet 2009
BOUVIER Lénaïck et ANACKER Sylvie	8 août 2009
FRIBOURG Eric et FAYET Corinne	11 juillet 2009
GUILLEMINOT Nicolas et GADEAU Sophie	20 juin 2009
MONTEL Josselin et PETITJEAN Stéphanie	5 septembre 2009
NOIROT Stéphane et GIRARD Béatrice	11 juillet 2009
VINAND Gérald et BOYER Nathalie	29 août 2009

Décès

VANESSE épouse NOËL Jacqueline Gabrielle Louise	31 décembre 2008, 77 ans
RAMPON François	16 janvier 2009, 81 ans
LABOEUF Blandine Anne Laure	2 février 2009, 33 ans
PAUTEL Alain Pierre	4 février 2009, 64 ans
PORTAS veuve PEUBRIER Renée	7 février 2009, 98 ans
BARAULT Jacky Laurent	13 février 2009, 21 ans
GUILLAUX veuve BORDERON Jeanne Yvonne	6 mars 2009, 96 ans
NIGAUD Louis François	5 mai 2009, 97 ans
DEMONTAIS Roger François	7 juin 2009, 71 ans
POTOT épouse DEMAIZIERE Brigitte Claude	8 juin 2009, 55 ans
JOBEY Robert Jean	16 juin 2009, 71 ans
MALFONDET Henri Pierre	4 octobre 2009, 87 ans
RAGOT Raymond Henri Maxime	8 octobre 2009, 82 ans
LE ROUX Gérard Bernard	12 octobre 2009, 60 ans



Manifestations Publiques - Année 2010

Salle Pierre Chamagne

17 janvier	Amicale Notre Temps : loto
31 janvier	Amicale des Sapeurs Pompiers : loto
13-14 février	ASSL Foot : brocante
27 février	Société de chasse : loto
13 mars	Association Parents d'Elèves : soirée carnaval
20 mars	ASSL Foot : loto
27-28 mars	Comité des Fêtes : salon gourmand et artisanal
17 avril	Comité des Fêtes : chorale
1er mai	Comité des Fêtes : foire aux Puces
29 mai	CDSL : gala annuel
19 juin	Judo Club : clôture de la saison
26 juin	Fête des écoles
13 juillet	Commune : feu d'artifice
13 juillet	Comité des Fêtes : bal
9 octobre	Amicale pour le don du sang bénévole : loto
17 octobre	Commune : banquet des anciens
30 octobre	ASSL Foot : soirée dansante
7 novembre	Association Parents d'Elèves : loto
28 novembre	Comité de Jumelage : loto
3-4 décembre	Téléthon
11 ou 18 décembre	Ecoles : Arbre Noël
31 décembre	Comité des Fêtes : Réveillon

Salle de la Mairie

29 janvier	Comité de Jumelage : assemblée générale
19 février	Les Amis de Saint Léger : assemblée générale
9 mai	Amicale pour le don du sang bénévole : assemblée générale
22 octobre	Les Amis de Saint Léger : vidéo conférence

Fêtes de plein air

24 mai	ASSL Foot : tournoi de sixte
14 juillet	Amicale des Sapeurs Pompiers : kermesse
29 août	Société de Pêche : concours
12 septembre	Les Amis de Saint Léger : randonnée découverte

Collectes de sang

15 janvier, 19 mars, 4 juin, 12 novembre (après-midi)



Amicale Don du Sang

L'amicale des donneurs de sang bénévoles a été reçue le 13 mai au Lycée de Fontaines.

4 élèves de BTS ACSE : Aurélie BAZIN, Estelle DUBAND, Anne Cécile VALOT et Flavie CHAPUIS ont remis à la Présidente Chantal NOUILLOT un chèque de 870 €, bénéfice réalisé lors de la randonnée pédestre et culturelle du 5 avril 09 à Chassey-le-Camp.

Dans le cadre de leurs études, ces 4 jeunes filles devaient réaliser un projet d'initiation et de communication. Elles ont donc sollicité l'amicale des donneurs de sang de Saint Léger-sur-Dheune pour leur apporter une aide logistique pendant cette randonnée.

Leur professeur, Monsieur BERGER a tenu à féliciter ses 4 élèves qui timides, se sont épanouies avec l'avancée du projet. Le Proviseur du Lycée Fontaines a souligné l'initiative des élèves, seul projet des classes de BTS à être partagé avec le monde associatif.



L'amicale des donneurs de sang de Saint Léger-sur-Dheune remercie chaleureusement le Lycée de Fontaines, Aurélie, Estelle, Anne Cécile et Flavie pour leur don mais également pour cette journée de randonnée amicale et festive.

Dans le département de Saône-et-Loire, toutes les amicales ont obtenu des chiffres de dons en hausse, cela est dû au travail fourni par les bénévoles sur le terrain, à la publicité faite autour du don de sang reconnu d'utilité publique.

Nouveau décret du 19 avril 2009 :

pour les femmes : 4 dons dans l'année pour un volume de prélèvement de 480 ml,
pour les hommes : 6 dons dans l'année, limite d'âge à 70 ans,
les plaquettes pourront être données de 5 à 12 fois dans l'année.

Objectif : obtenir plus de dons en plasma = plus de 2 000 poches pour notre département.



Récompense aux donateurs





50^{ème} Anniversaire du Comité des Fêtes

Et oui, 50 ans d'existence pour notre Comité des Fêtes : 1959 / 2009. Cette année a bien sûr été marquée par cet évènement. Depuis plusieurs mois nous réfléchissions pour savoir comment célébrer ce jubilé afin de rendre hommage à ceux qui nous ont précédé et également faire de cet anniversaire une grande fête populaire pour les Lédégariens et les gens des environs.

Nous avons opté pour 3 jours de spectacle, au mois d'Août. Ces 3 jours de réjouissances devaient permettre à chacun d'y trouver son compte !

Vendredi 21 août au soir, grand gala de catch sous chapiteau avec « FLESH GORDON » et son équipe de catcheurs et de catcheuses. Ils nous ont donné une magnifique représentation de ce sport ludique qui a beaucoup soulevé de passion depuis les tous jeunes jusqu'aux aînés. Environ 1000 personnes s'étaient déplacées pour cette soirée mémorable.



Samedi 22 août au soir, soirée Cabaret avec la troupe « SWING CABARET » et le magicien Stephen Lauren's. Les heureux spectateurs, auront un souvenir inoubliable de cette féerie digne des cabarets parisiens. Jamais, la salle polyvalente avait autant brillé de mille feux ! Bravo aussi à l'équipe « éclairage /sono » qui s'est surpassée pour rendre cette soirée de gala extraordinaire pour notre village bourguignon. 170 personnes ont répondu à notre invitation.

Dimanche 23 août, nous avons réservé la matinée pour commémorer le cinquantenaire de façon un peu plus officielle. Pendant la réception, avec la présence de Madame Brunet-Lechenault, conseillère du canton et le Conseil Municipal, nous avons pu honorer les anciens



membres et Présidents du comité, notamment Monsieur Nancy, premier Président en 1959 sous la houlette de Monsieur Chamagne Maire de St Léger à cette époque !

L'après-midi, variétés, musique, chansons et humour. La Compagnie des vignes d'Or de Santenay composée de jeunes artistes nous ont bercé de leurs magnifiques chansons, puis Henri Giraud, « hommage à Coluche » nous a concocté une démonstration de son savoir-faire, il s'en fallait de peu pour imaginer être en présence de notre immense humoriste. La journée s'est terminée par la prestation de Raphaël LACOUR imitateur/humoriste, qui a su emballer la salle avec plus de 50 imitations du show-biz et des politiques.

Le Comité des Fêtes de St Léger a 50 ans, il continue d'animer notre village tout au long de l'année. Pour vivre le Comité à besoin d'hommes et de femmes bénévoles, nous faisons appel aux personnes désireuses de se joindre à nous, elles seront les bienvenues !

Prochaine assemblée générale : 23 janvier 2010.



Comité de Jumelage



Au lendemain du loto annuel, le Comité remercie vivement les commerçants et toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation. Beau succès en ce dimanche pluvieux, les lots ayant attiré de nombreux joueurs, venus parfois de loin.

Rappelons que la soirée musicale du 15 août sur le port de plaisance fut, elle aussi une réussite.

Les recettes de ces diverses animations sont destinées au financement des programmes d'échanges entre Lustin-sur-Meuse et Saint Léger.

Avec ces échanges qui ne cessent de se renforcer, se créent également des liens culturels : le premier recueil de nouvelles de la Lustinoise Jacqueline DAUSSAIN est en vente à la Maison de la Presse de St Léger. Allez le découvrir, ce peut être une idée cadeau en cette période de Noël !

Il y a 3 ans, nous préparions le 40ème anniversaire de Jumelage à St Léger. Aujourd'hui, ce sont nos amis lustinois qui concoctent, à leur tour le programme de la prochaine rencontre. Elle se déroulera du 20 au 23 août prochain en Belgique.

Le Comité donne rendez-vous à tous les Léodégariens, jumelés ou non, qui souhaitent participer à ces festivités. Des bulletins d'inscription seront transmis à chaque foyer de St Léger en début d'année afin de préparer le voyage.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des membres du Comité ou lors de l'Assemblée Générale annuelle à laquelle toutes les personnes intéressées peuvent participer. Elle aura lieu le 29 janvier 2010.

Les membres du Comité de Jumelage vous souhaitent d'agréables fêtes et une année 2010 des plus heureuses.

Avec nos meilleures amitiés franco-belges.



Amicale Notre Temps

L'amicale compte 90 adhérents. N'hésitez pas à venir les rejoindre :

- les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, salle de la mairie, à partir de 14 heures. Jeux de cartes, jeux de société, tricot, bavardage... sont au programme. Après-midi où convivialité et bonne humeur vont de pair et chassent momentanément les douleurs et les tracas.

- et ponctuellement : rencontre autour d'un repas en avril et novembre ; lors de sorties (cette année, découverte du Parc des Dombes et balade en bateau à Digoin).



Balade en bateau



Pas mal le coup de fourchette



es Amis de Saint-Léger

Cette année 2009, les membres de l'association ont poursuivi le projet de la « Découverte de St Léger ».

Le 27 mars 2009, une conférence « Raconte-moi St Léger » a rassemblé une soixante de personnes : Jeanine Lesouple, « enquêtrice » infatigable, nous a fait part de ses dernières découvertes aux Archives Départementales. Interrogés à l'issue du récit sur les sujets qu'ils souhaitaient découvrir lors de prochaines séances, les participants ont choisi les mines de St Léger.

Le 9 octobre, leur curiosité a été satisfaite. Animée par Jean-Pierre Salagnac et Jean-Claude Salingue, la soirée a pris un autre visage : celui d'une vidéoconférence sur les mines de gypse et de charbon, enrichie de projections de photos prises à l'intérieur des galeries. Un public de tous âges (70 spectateurs) a suivi avec intérêt l'exposé de deux conférenciers léodégariens, minéralogistes amateurs passionnés.



Nous tenons à remercier ici tous ceux qui, par leur présence, nous encouragent à poursuivre nos recherches.

Objectif 2010 : une nouvelle vidéoconférence est prévue au mois d'octobre. Elle aura pour thème « les tuileries ». Mais avant cette soirée, nous vous proposerons, début septembre, une balade découverte de la rue de la Gare et des Crots, quartiers où les tuileries s'étaient installées. Ces animations vous permettront de mieux comprendre et d'apprécier la vie de notre village au temps des tuileries.

Une vente de cartes de membres honoraires vous sera présentée à la fin de nos conférences. Merci à tous et bonne année 2010.



Au cours de leurs voyages « presque au centre de la terre », les deux explorateurs (Jean-Pierre et Jean-Claude) ont découvert des chauves-souris. Rien de bien surprenant mais il convient de le signaler.

En effet, ces petits mammifères nocturnes font l'objet de beaucoup d'attention de la commission NATURA 2000, chargée de la protection de l'environnement au sein de la Communauté Européenne. Leur habitat a été recensé et classé en sites protégés appelés « cavités à chauves-souris ».

Sur la commune de St Léger, la petite portion de territoire où se trouvent les anciennes carrières de gypse, en limite avec la commune de Charrecey, fait partie du périmètre de protection en Bourgogne.

AVIS DE RECHERCHE

Si vous êtes sensible à l'histoire, à votre passé, à celui de vos parents ou même à celui de vos aïeux, si vous pensez que notre mémoire collective aide à comprendre notre vie actuelle ou notre avenir, celui de nos enfants, alors venez rejoindre notre association : « Les Amis de St Léger ». Avec toute la modestie qui s'impose, nous essayons de faire revivre le quotidien de notre village d'autrefois. Nous avons édité un livre : « Il était une fois St Léger-sur-Dheune », nous avons organisé des expositions sur la dernière guerre dans notre commune, des conférences sur les anciens quartiers, sur les mines de charbon ou de gypse ou même sur la nature et l'environnement local, des balades commentées... Nous avons également refait « exister » des anciens chemins autour de notre village à destination des Léodégariens ou des touristes qui s'arrêtent chez nous.

Beaucoup de choses restent à faire, à découvrir et à partager...

Contacts : Camille FOREST ☎ 03 85 43 37 73 - Dany SALINGUE ☎ 03 85 45 48 16

Prochaine assemblée générale : 19 février 2010.



Comité FNACA



La médaille de fidélité remise aux deux Léoégariens, Marcel Defaut et Gabriel Peubrier

Deux Léoégariens à l'honneur

Le 8 novembre 2009 s'est déroulé à Autun le 48^{ème} Congrès départemental de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie.

Le Président départemental, Roland Gelet, entouré de ses vices-présidents et membres du bureau, peuvent être satisfaits de la bonne santé de la FNACA en Saône et Loire avec ses 9154 adhérents au 31 août 2009.

Le rapport de synthèse, en cette réunion, fut l'occasion de rappeler à tous les différentes actions menées auprès des différents gouvernements : officialisation du 19 mars 1962, allocation différentielle pour les veuves d'anciens combattants, seuil porté à 800 , retraite du combattant indice 48 pour 2012 ...

En fin de congrès, 17 adhérents ont été récompensés pour 20 ans de loyaux services au sein de la Fédération. Deux membres du Comité Local, Marcel Defaut, ancien président FNACA DE St Léger et Gabriel Peubrier, porte-drapeau reçurent des mains de Jean Simon, secrétaire national de la FNACA, le diplôme d'honneur et la médaille de fidélité et dévouement de la Fédération.



Félicitations aux deux récipiendaires.



Classe en 9

C'est le 16 mai 2009 qu'avaient choisi une centaine de classards et leurs invités pour leur journée de retrouvailles.

Sous un beau soleil, ils se sont retrouvés cour de la mairie pour la remise des chapeaux, puis accompagnés de Mr Leriche, maire de la commune, pour déposer une gerbe souvenir au Monument aux Morts.

Un défilé s'est ensuite organisé pour se rendre sur le lieu des festivités, salle Pierre Chamagne.

Après la traditionnelle séance de photos, les classards se sont retrouvés pour l'apéritif et le repas préparé par Chalon Traiteur, dans une ambiance chaleureuse animé par l'orchestre « Trigon ».

La soirée s'est poursuivie avec soupe à l'oignons tard dans la nuit.

Excellente journée pour tous, que nous renouvellerons dans 10 ans.

Le bureau des Classes en 9, représenté par sa présidente Dominique Guillemain tient à remercier tout particulièrement le Comité des Fêtes d'avoir assuré le service du repas.





L' A.P.E.

L'Association des Parents d'Elèves est une équipe de parents bénévoles des écoles de St Léger S/Dheune qui donnent un peu de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations festives et autres. Ces actions permettent de récolter des fonds (sauf pour le Téléthon) qui seront directement profitables à nos enfants car ils subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (sorties, spectacles, achat de matériel et de livres,...).

Comment ça marche ? Qui peut venir ?

En début d'année, un appel est fait, lors de l'assemblée générale, pour les parents qui désirent s'investir plus particulièrement ou être membre de l'association. Tous les parents d'élèves cotisants sont membres actifs. Puis, tout au long de l'année, les membres de l'APE, et tous les parents volontaires sont invités à se rendre aux réunions pour y apporter ses idées, ses suggestions ou pour préparer et/ou participer aux diverses manifestations.

L'association a besoin pour exister et fonctionner d'un bureau et de membres actifs qui se compose actuellement de :

Agnès Flèche (présidente), Delphine Bernard (Présidente Adj.), Bernadette Bouillot (trésorière), Hélène Brunelle et Géraldine Surivet (trésoriers adj.), Sandrine Poiffaut (Secrétaire), Anne-Laure Bonnet (secrétaire adj) Isabelle Ballouard, Virginie Arnould et Vanessa Heitekava (Membres) ; sans oublier les actuels membres actifs : Virginie Lagrange, Caroline Desbrosses, Laure Guichard, Aude Lambelet, Sylvie Salagnac, Laurence Adam,....

Activités 2008/2009 de l'APE : une année encore bien remplie !



- Défilé d'Halloween avec la participation des commerçants de St Léger S/Dh
- Notre Super Loto du Dim 7 Novembre 08 a été un véritable succès avec notamment la partie réservée pour les enfants de l'école et les 2 entrées à Disneyland Paris à Gagner !
- Participation au Téléthon
- Soirée Carnaval du 14 Mars 2009 avec le groupe créole HISBISCUS. Une escale dans les Antilles endiablée et inoubliable !!!
- La fête des Ecoles. Comme chaque année les enfants nous ont présenté leur spectacle. A l'entracte, ils ont pu profiter de jeux champêtres et d'une structure gonflable à leur plus grand bonheur ! La journée s'est terminée par un dîner dansant sur des airs de vacances

- Vente de Bulbes de fleurs, stand à la fête de Noël de l'école,...

Au cours de cette année scolaire 08/09 ; toutes ces manifestations (sauf le Téléthon) nous ont rapporté des bénéfices qui nous ont permis de financer globalement ou partiellement l'achat de livres, de chocolats de Noël, des sorties scolaires (Noël au Train des Combes et St Mard de Vaux pour la Maternelle, le voyage à Paris pour les primaires).

RETENEZ DEJA VOS DATES POUR L'ANNEE 2010 !

- Samedi 13 Mars 2010 : Soirée Carnaval : la fête sera encore plus folle à St Léger !
- Samedi 26 Juin 2010 : Fête des Ecoles
- Fin Sept/Debut Oct 2010 : Assemblée Générale
- Dimanche 7 Novembre 2010 : Super Loto de l'APE

Chaque année, nous constatons qu'il est difficile pour un parent de savoir comment il peut s'investir dans l'école. N'hésitez pas à nous rejoindre ! La bonne ambiance est garantie et chacun s'investit selon ses disponibilités...

Nous sommes à votre disposition pour plus d'informations.

Bonne année scolaire à tous ! Toute l'équipe de l'APE

Votre contact : Agnès FLECHE, présidente 09 60 10 69 86 – www.ag.fc@orange.fr

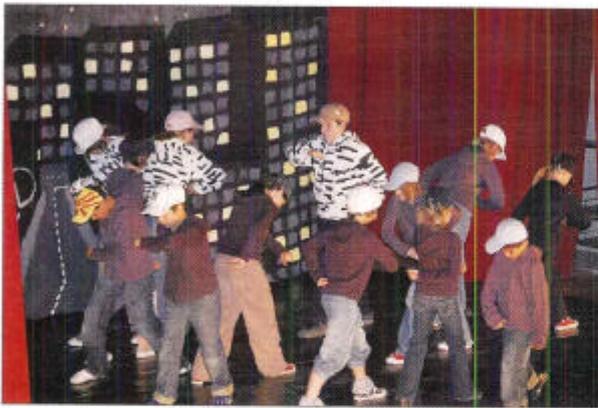




CDSL

Les cours

Le CDSL propose des cours de danse à un large public : filles et garçons, enfants et adultes. Les cours permettent aux élèves de mieux connaître leur corps, de mieux maîtriser leurs gestes, de développer leur sens du rythme et de s'investir dans la préparation d'un spectacle. Cette année, deux nouveaux groupes ont été créés : initiation au hip hop pour les moins de 10 ans et hip-hop garçons pour les danseurs plus confirmés.



Pour les plus jeunes, découverte de la danse (maternelle) : les mardis de 17h30 à 18h15

Pour les écoliers :

- Apprentissage des bases de la danse (CP, CE) : les mardis de 18h15 à 19h15
- Initiation au Hip-hop (à partir de 7 ans) : les lundis de 17h45 à 19h
- Modern'jazz (CM) : les mardis de 19h15 à 20h30

Pour les collégiens :

- Modern'jazz : les mardis de 19h15 à 20h30
- Hip-hop garçons : les lundis de 19h à 20h15
- Hip-hop filles : les vendredis de 19h à 20h15

Pour les lycéens et les étudiants :

- Modern'jazz : les mardis de 20h30 à 22h
- Hip-hop : les vendredis de 20h15 à 21h30

Pour les adultes :

- Modern'jazz : les mardis de 20h30 à 22h
- Hip-hop : les lundis de 20h15 à 21h30



Le gala annuel : le 6 juin 2009, les 90 élèves du CDSL ont présenté le fruit de leur travail à un public venu très nombreux. Cette année, le gala avait pour thème « l'Amérique ». C'est à travers une quinzaine de tableaux que les danseurs ont traversé les Etats-Unis de Los Angeles à New-York en passant par St Louis entre autres. Les styles étaient variés : danse classique, modern'jazz, hip-hop et même le charleston. Les danseurs ainsi que leurs professeurs ont été chaleureusement applaudis.



Actuellement, les danseuses et les danseurs du CDSL préparent un nouveau spectacle. Réservez votre soirée : le gala 2010 aura lieu le 29 mai.



AS Saint Léger

AS St Léger Judo

Salle polyvalente
71 510
Saint Léger sur Ouche
Téléphone: 03 85 45 30 43
(Site internet en cours de réalisation).



Le mot du Président

Au-delà de l'aspect purement sportif, le Judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale.

Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du Judo.

LE CODE MORAL

- L'AMITIE : « C'est le plus pur des sentiments humains »
 - LE COURAGE : « C'est faire ce qui est juste »
 - LA SINCÉRITÉ : « C'est s'exprimer sans déguiser sa pensée »
 - L'HONNEUR : « C'est être fidèle à la parole donnée »
 - LA MODESTIE : « C'est parler de soi-même sans orgueil »
 - LE RESPECT : « Sans respect aucune confiance ne peut naître »
 - LE CONTRÔLE DE SOI : « C'est savoir se taire lorsque monte la colère »
 - LA POLITESSE : « C'est le respect d'autrui »
- Je terminerai mon propos en posant une simple question : qui n'a jamais rêvé d'une société dans laquelle chacun appliquerait ces valeurs fondamentales ?

Sportivement
Louis WAGNER



Les judokas et entraîneurs remercient la municipalité de Saint Léger pour son aide et son soutien et tous ceux qui contribuent au bon fonctionnement du club.

柔道

Judokas de 4 à 6 ans :

Judokas de 7 à 8 ans :

Judokas de 10 à 12 ans :

Judokas compétiteurs /ados/adultes:
(A partir de minimes)

Eveil Judo le mercredi de 15h à 16h

Mercredi de 16h à 17h et vendredi de 17h30 à 18h30

Mardi de 18h à 19h et vendredi de 18h30 à 19h30

Mardi de 19h à 20h30

Vendredi de 19h30 à 21h15





Gymnastique Volontaire

Non, ce n'est pas de la compétition. Alors, c'est quoi ?

C'est **volontaire**, nous venons donc avec plaisir.

Gymnastique, donc bouger, faire des efforts, se muscler, « gagner », apprendre à respirer... c'est déjà plus dur, mais « c'est pour notre bien », « c'est pour entretenir notre capital santé ». Voilà ce que disent nos moniteurs et croyez nous, nous le constatons.

Venez donc nous retrouver et bouger dans la convivialité :

Le mardi matin, de 10 heures à 11 heures avec Sabine - gym douce

Le mardi soir de 20h30 à 21 h30 et le jeudi soir de 19h45 à 20h45 avec Céline – gym d'entretien

Le jeudi matin de 10 heures à 11 heures avec Bernard - gym d'entretien





SSL FOOT en images



L'équipe A



Les féminines



Remise de maillots



La Gaule "AAPPMA"

LE BLACK – BASS

Le Black-bass est un poisson d'origine d'Amérique du nord introduit en Europe en 1890
C'est un poisson allongé et trapu pouvant atteindre 80 cm et peser 4 Kg.

Le corps ovale et un peu bossu, le dos vert bronze, les flancs verts olive avec des reflets, et le ventre blanc.

Poisson très agressif qui se nourrit de vers, d'insectes, de têtards, mais aussi **d'alevins de poissons chat...**

500 exemplaires ont été mis dans le canal à l'automne 2008.
La taille légale est de 30 cm



AMIS PECHEURS

Recette pour passer une bonne journée.

- A) Attrapez le black-bass (n'oubliez pas vos cartes de pêche, celles-ci sont disponibles comme chaque année chez NADINE FLEURS ou le salon d'HUGO)
B) Recette de black-bass à la Fondue d'échalote.

Ingrédients : 300g d'échalotes, 250 g de beurre, 1 dl et 1/2 vin rouge, 3 grosses carottes, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, sel, poivre

Lever les filets du black-bass en gardant la peau.

Retirer les arêtes à l'aide d'une pince à épiler et réserver.

Couper les échalotes et les faire confire dans 100g de beurre.

Faire cuire les carottes à l'eau salée et le réduire en purée

Dans une casserole faire bouillir le vin, le flamber et faire réduire aux 3/4.

Verser la purée de carottes dans cette sauce et incorporer 120 g de beurre, saler poivrer.

Saler et poivrer le poisson et fariner coté peau.

Dans une sauteuse avec beurre et huile, faire cuire le poisson coté peau pendant 4 minutes.

Servir sur assiette avec la sauce, plus la fondue d'échalote chaude, et poisson.

BON APPETIT et bonne chance à la pêche !!

(*) Association – Agréée - Pêche - Protection - Milieu - Aquatique

Président : Jean Claude HOUEMENT - Tel : 06 11 14 69 04

Trésorier : Régis Revel

Secrétaire : Jean Paul Badet



Amicale des Sapeurs-Pompiers



L'Amicale des Sapeurs Pompiers est une association formée par les sapeurs-pompiers du CPI.

Son but majeur est de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir les sapeurs-pompiers actifs et retraités.

Tout au long de l'année, on retrouve l'Amicale à l'action dans de multiples activités :

- Actions sociales en interne (aide à ses membres ou à leurs familles, organisation de voyages avec les « anciens », sorties, repas, arbre de Noël...)
- Partie prenante au fonctionnement du CPI (achat de matériel, frais de déplacement lors des formations, prise en charge des frais lors de réceptions...)
- Participation à la vie associative locale (participation au Jumelage, Téléthon, Loto, kermesse du 14 juillet, « coup de main » aux autres associations)
- Participation à l'activité de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Saône et Loire. (UDSP71)



**Notez dès à présent sur vos calendriers :
dimanche 31 janvier 2010 : LOTO des pompiers !**

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Léger sur Dheune en profite pour remercier l'ensemble de la population pour l'accueil qu'elle leur réserve lors de la tournée des calendriers et pour le soutien qu'elle leur témoigne tout au long de l'année...

Le Président
Bernard LUCOTTE



Contact : Amicale des Sapeurs Pompiers
ZA Le Colombier
71510 Saint-Léger sur Dheune
03 85 45 47 12
cpisaintleger@wanadoo.fr



Résultats sur enquête Transports Collectifs

En novembre dernier, un questionnaire sur les transports collectifs a été distribué à tous les administrés. 23 questionnaires ont été retournés sur 750 foyers, soit 3 % de réponses.

Les besoins identifiés :

Besoin de transport pour **Chalon** : 13 ou 14
Besoin de transport pour **Le Creusot Ville** : 6
Besoin de transport pour **Le Creusot TGV** : 1
Besoin de transport pour **Montceau** : 1
Besoin de transport **interne scolaire** pour Saint-Léger : 1
Besoin de transport pour **Autun** : 2 à 3
Besoin de transport pour **Dijon via Chagny** : 4
Besoin de transport pour **Autres destinations via Chagny** : 4

Les solutions existantes :

- **Se rendre à Chalon** : 1) TER SNCF via Chagny 2) Buscéphale 6 (réseau Conseil Général)
- **Se rendre à Autun** : 1) Buscéphale 6
- **Se rendre au Creusot- centre ou Creusot TGV et Montceau** :
 - 1) TER SNCF jusqu'à Montchanin puis Creusot et Montceau
 - 2) Buscéphale 1 ou 2 de Montchanin à Creusot-Centre ou Creusot TGV.
- **Se rendre à Chagny** : Seul, le TER existe tôt le matin (7h35 et 8h35) puis à 12h47
Et retour de 16 h20 à 18h20 toutes les heures puis à 20h20.
- **Se rendre à Dijon** : TER SNCF via Chagny puis axe nord-sud SNCF

Les demandes réalistes à formuler :

Au Grand Chalon : prolongation de la ligne D1 du ZOOM (réseau Grand Chalon) jusqu'à St Léger avec une gare fixe de départ et d'arrivée. Etudier un horaire non pris ni par SNCF, ni par Buscéphale (départ vers 8 h retour vers 19 h)

A la communauté de Communes : petit transport interne sur la communauté: scolaires, activités sportives, personnes âgées, ...

A la SNCF : accélération de la rénovation des gares et des trains pour accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées ; arrêt sur site industriel du Creusot.

Au département :

1) Buscéphale ligne **Chalon-Autun** : Etudier un horaire en plus non pris ni par SNCF, ni par ZOOM (départ vers 9 h retour vers 19 h)

2) Buscéphale ligne de Bus **Creusot TGV – Creusot – Montchanin – St Léger - Chagny** pour le « trou » de la SNCF entre 9 h30 et 12 h puis retour entre 19 h et 20 h

BAHUT (réservé exclusivement aux jeunes étudiants collèges – lycées habitant hors agglomération) : Services de bus desservant Couches, Le Creusot, Autun, Chagny, Chalon.

Quelques tarifs :

Buscéphale : 1.50 € le ticket et 1.35 € par carnet de 10 tickets + possibilité d'abonnement

ZOOM D1 : 1 € le ticket ou 7.50 € les 10 tickets + possibilité d'abonnement

SNCF :

abonnement mensuel tout public Bourgogne fréquence (-25% à - 75%) Dijon-Chalon : 109.60 €

abonnement mensuel tous les – de 26 ans (-50%) Dijon-Chalon : 89.50

chèquier Bourgogne emploi (-80% pour demandeurs d'emploi)

St-Léger - Chalon plein tarif : 5.40 € ; St Léger - Chagny plein tarif : 2.90 €



Quelques horaires de transports collectifs existants au 12/11/2009 hors Bahut (CG 71)

Ces horaires sont non exhaustifs et sous réserve de changement ; s'adresser à chaque service.

Gare de départ	Horaire de départ	Type de transport collectif	Destination	Horaire d'arrivée
St-Léger	6h32	TER SNCF	Chagny	6h47
St-Léger	7h35	TER SNCF	Chagny	7h49
St-Léger	8h35	TER SNCF	Chagny	8h47
St-Léger	12h47	TER SNCF	Chagny	13h09
Chagny	16h21	TER SNCF	St-Léger	16h34
Chagny	17h17	TER SNCF	St-Léger	17h30
Chagny	18h19	TER SNCF	St-Léger	18h34
Chagny	20h21	TER SNCF	St-Léger	20h35
St-Léger	6h32	TER SNCF	Chalon	7h26
St-Léger	7h35	TER SNCF	Chalon	8h25
St-Léger	8h35	TER SNCF	Chalon	9h05
St-Léger	12h47	TER SNCF	Chalon	13h40
Chalon	16h09	TER SNCF	St-Léger	16h34
Chalon	17h04	TER SNCF	St-Léger	17h30
Chalon	18h06	TER SNCF	St-Léger	18h34
Chalon	20h09	TER SNCF	St-Léger	20h35
St-Léger	6h35	TER SNCF	Montceau	07h20
Montceau	18h33	TER SNCF	St-Léger	19h22
St-Léger	6h35	TER SNCF	Montchanin	6h47
St-Léger	7h34	TER SNCF	Montchanin	7h47
St-Léger	9h34	TER SNCF	Montchanin	9h47
Montchanin	17h09	TER SNCF	St-Léger	17h20
Montchanin	19h10	TER SNCF	St-Léger	19h22
Montchanin	20h10	TER SNCF	St-Léger	20h21
St-Léger	06h03	TER SNCF	Le Creusot- TGV	06h25
St-Léger	06h35	TER SNCF	Le Creusot- TGV	07h07
St-Léger	07h34	TER SNCF	Le Creusot- TGV	08h25
Le Creusot- TGV	15h25	TER SNCF	St-Léger	17h20
Le Creusot- TGV	19h25	TER SNCF	St-Léger	20h21
Charrecey	7h00	ZOOM (G Chalon)	Chalon	7h34
Charrecey	7h26	ZOOM (G Chalon)	Chalon	8h00
Charrecey	8h04	ZOOM (G Chalon)	Chalon	8h38
Chalon	12h10	ZOOM (G Chalon)	Charrecey	12h57
Chalon	17h10	ZOOM (G Chalon)	Charrecey	17h57
Chalon	18h10	ZOOM (G Chalon)	Charrecey	18h57
St-Léger	7h02	Buscéphale (CG71)	Chalon	7h30
St-Léger	13h22	Buscéphale (CG71)	Chalon	13h50
Chalon	12h25	Buscéphale (CG71)	St-Léger	12h53
Chalon	17h30	Buscéphale (CG71)	St-Léger	18h05
Chalon	18h15	Buscéphale (CG71)	St-Léger	18h50
Chalon	18h30	Buscéphale (CG71)	St-Léger	18h58
St-Léger	06h48	Buscéphale (CG71)	Autun	07h30
Autun	17h30	Buscéphale (CG71)	St-Léger	18h10
Autun	18h15	Buscéphale (CG71)	St-Léger	18h55
St-Léger	6h18	Buscéphale (CG71)	Le Creusot- TGV	7h30
St-Léger	6h35	TER + Buscéphale (CG71)	Le Creusot- TGV	7h14
Le Creusot- TGV	18h15	Buscéphale (CG71)	St-Léger	19h27
Le Creusot- TGV	18h52	TER + Buscéphale (CG71)	St-Léger	19h22



Les Projets

Etude en cours au sein du conseil régional et de la SNCF pour créer des **navettes routières** entre Montchanin – Chagny – Chalon à la place de certains TER.

Programmation quinquennale au sein du conseil régional et de la SNCF pour installer un **afficheur léger** (panneau électronique) dans les gares de l'axe Dijon – Nevers dont Saint-Léger.

Pas d'adaptation programmée de la gare de Saint-Léger aux personnes à mobilité réduite, programmation pour Montchanin et Chagny.

Projets à court- moyen et long terme énoncés à la réunion du comité de ligne Dijon – Nevers du 15 juin 2009

Pour 2010, amélioration de l'offre Dijon – Tours et arrêts des Dijon –Tours à Montchanin dès 2011.

Modernisation de la ligne en introduisant la signalisation électrique entre Nevers et Montchanin pour améliorer la durée des trajets.

Projet de Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA) de l'Allemagne à Nantes : 1^{ère} transversale électrifiée.

Programme d'électrification Nevers – Chagny pour 2007 – 2013.



Informations pratiques

Secrétariat de la Mairie :

Tél : 03.85.45.31.72

Fax : 03.85.45.35.20

E.mail : mairie@stlegerdheune.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Ouverture tardive le mardi jusqu'à 19 h.

Permanence en mairie

L'assistante sociale est en mairie le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi de chaque mois. Pour tout dossier urgent ou toute demande de renseignements, vous pouvez vous adresser au centre médico social de Chagny au 03.85.87.65.10.

Elections régionales : 14 et 21 mars 2010



Saint **L**éger-sur-**D**heune